

Vous devez payer vos tests mais Macron offre plus d'un milliard à la Côte d'Ivoire !

écrit par Christine Tasin | 1 novembre 2021





Plus on accueille de clandestins qu'on nourrit, loge, habille, forme... plus Macron offre aux pays africains les moyens de nourrir ses ressortissants... cela s'appelle le tonneau des Danaïdes.

Plus on vous taxe, étrangle, contraint à payer des sommes folles pour vous chauffer, nourrir, pour circuler, pour manger... ou à crever la bouche ouverte, plus Macron dilapide nos sous.

Cerise sur le gâteau, Macron ne nous demande pas l'autorisation de jeter par la fenêtre NOS SOUS QUE NOUS EMPRUNTONS, histoire de nous mettre à la merci des fonds de pension et de la banque européenne, assurés ainsi de nous faire marcher au pas le jour où ils refuseront de continuer à prêter... comme ils ont fait avec les Grecs. Alors, baisse des salaires et des pensions, augmentation du temps de travail, départ à la retraite à 70 ans... Macron est en train de nous vendre comme esclaves de la mondialisation. Et comme c'est la 3ème fois en 9 ans que la France offre à la Côte d'Ivoire ce

qui au départ était un prêt, nous voilà les bons pères Samaritains pour près de 3 milliards...

Tais-toi et bosse pour les Ivoiriens...

La France transforme 1,14 milliard d'euros de dette ivoirienne en subventions

Par Le Figaro avec AFP

Publié le 27/10/2021 à 18:38

La France a signé mercredi avec la Côte d'Ivoire un «*contrat de désendettement et de développement*», un accord visant à transformer une partie des dettes ivoiriennes en subventions à son propre bénéfice, pour 1,14 milliard d'euros. Cette mesure, entérinée mercredi par le ministre de l'Économie Bruno Le Maire et son homologue ivoirien Adama Coulibaly, vise «*à mobiliser, tant au niveau bilatéral que multilatéral, les financements nécessaires aux besoins des pays en développement, en particulier en Afrique*», indique le ministère français dans un communiqué.

À LIRE AUSSI [La dette extérieure des pays en développement s'alourdit](#)

Le contrat de désendettement et de développement, ou C2D, est un outil consistant pour un État pauvre et endetté à voir le remboursement de sa dette issue de l'aide publique au développement transformée en subvention à son propre bénéfice. Il s'agit du troisième contrat de ce type entre les deux pays, le premier ayant été adopté en 2012 et le deuxième en 2014, pour un montant cumulé des trois contrats de quelque 2,9 milliards d'euros entre Paris et Yamoussoukro. Concrètement, la Côte d'Ivoire va rembourser une partie de sa dette à la France mais ce montant sera placé sur un compte destiné à financer des projets de développement chez elle, sous la supervision de l'Agence Française de développement (AFD).

Depuis la création du mécanisme en France en 2001, 18 États en ont bénéficié dont 15 en Afrique, parmi lesquels le Cameroun, la Guinée, la Mauritanie et le Malawi. Le total des fonds engagés dans ces dispositifs s'élevait, avant la signature du troisième contrat par la Côte d'Ivoire mercredi, à 4 milliards d'euros selon les statistiques du ministère français de l'Économie. Ce troisième contrat de désendettement et de développement à destination de la Côte d'Ivoire mettra l'accent entre 2021 et 2025 sur l'éducation, la formation, l'emploi et la santé, précise le ministère français, ainsi que le développement urbain et l'agriculture.

<https://www.lefigaro.fr/flash-eco/la-france-transforme-1-14-milliard-d-euros-de-dette-ivoirienne-en-subventions-20211027>